



CdD 5

COMPTE-RENDU d'ASSEMBLEE PLENIERE du 8 Novembre 2014 à LA FLOTTE

MEMBRES PRESENTS : (feuille d'émargement remplie).

-Officiellement le CdD 5 de l'île de Ré comporte 21 membres ; ce jour 9 membres étaient présents et 11 membres sont excusés (et ont donné des pouvoirs) ; 1 membre a indiqué deux jours après qu'il ne « donnait pas suite ».

-2 autres personnes nous ont rejointes.

-Une journaliste du Phare de Ré et un journaliste de Ré à la Hune

1- TRANSFORMATION EN CESIR :

Le CdD a perdu de sa légitimité dans la mesure où il n'est plus vraiment soutenu par la CdC car la structure Pays de l'île de Ré (qui l'avait fait naître en 2002) va disparaître. Il est donc proposé de le transformer en CESIR (Conseil Economique et Social de l'île de Ré) ; pour éviter toute confusion avec le CESE de France et les CESER Régionaux notamment celui de Poitou-Charentes, le terme environnement ne figurera donc pas dans le titre du conseil.

Ses champs de compétence : économique, social, environnemental. Objectif : outil de démocratie participative sur un territoire, dimension forte de concertation. Il va se constituer sous forme d'association loi de 1901. Trois membres sont sollicités pour déposer les statuts.

Il pourrait être éventuellement envisagé une convention de partenariat avec la CdC, mais cela paraît pour l'instant prématuré, il faut d'abord se faire connaître et reconnaître.

Nous devons avoir un positionnement complémentaire et non concurrent par rapport à d'autres associations (ex : Association des Amis de l'île de Ré).

2- CONFERENCES DEBATS ET CAFES CITOYEN.

Ce seront des outils de concertation de la population. Michel Terrasson présente une liste de personnes susceptibles d'être sollicitées pour organiser des débats (voir en annexe). Cette liste sera complétée dans le temps.

L'idée de café citoyen est également adoptée.(Didier Guyon accepte d'en être le principal artisan)

3- TOUR D'HORIZON DES TRAVAUX REALISES PAR DES MEMBRES MANDATES OU DES EXPERTS EXTERIEURS.

- Rapports (rédigés essentiellement par Bernard Payen) de récupération des friches avec bassins d'irrigation de Sainte Marie et de La Flotte : si le projet de La Flotte a été réalisé (il est toutefois demandé à la mairie quelques éclaircissements) celui de Sainte Marie n'a pas démarré. Le président a relancé récemment la Maire de Saint Marie pour avoir une idée de l'état d'avancement de ce projet qui semble en panne. Ce

projet est-il trop cher quant au traitement des eaux ? L'Agence Régionale de Santé via son service Santé Environnement peut jouer un rôle de conseil en la matière.

- Quelques idées pour le développement du tourisme en "ailes de saison"
 - Évaluation des navettes de l'offre estivale 2014 de transports.
 - Des propositions pour diminuer les bouchons du pont.
 - Un parking utile au phare des Baleines..., mais à quelles conditions ?
 - Mutualisation des équipements sportifs.
 - Analyse et commentaires des résultats des enquêtes sur les Résidents Secondaires.
-
- Dossier Eau potable à l'île de ré à mener en 2015
-
- + un gros "chantier" : RÉFLEXIONS SUR LE DEVENIR DE L'ILE à 10 voire 20 ans (à mener avec Bernard ANCEL).

4- QUESTIONS DIVERSES

- Le site Internet sera mis à jour pour correspondre au changement d'appellation.
- Compte rendu de la réunion sur le PPRN organisée à la préfecture le 7/11/2014, qui a fait suite à celle du comité de pilotage du 6/11 avec les élus. La carte d'aléas validée par la Préfecture va sortir commune par commune, elle est sensiblement différente de celle de la CdC. La CdC compte tout de même instruire les permis de construire avec sa propre carte.
- La préfète envisage d'organiser des réunions publiques canton nord et canton sud à ce sujet d'ici fin décembre.

ANNEXE : liste indicative (non exhaustive et dans le désordre) de personnalités intéressantes

- Christophe SAINT ETIENNE.
- Michel GODET
- Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET
- Pierre LE GALL.
- Pascal LEMOINE
- Jean-Patrice POIRIER
- Antoine MAJOU
- Corinne LEPAGE
- Jacques BOUCARD
- Pascal RAMBEAUD
- Marc CHESNEL
- Josiane BRUN
- X du SMICTOM VALS AUNIS
- Frédéric MOURIER
- Benoit MICHENOT
- Thierry POITTE